

## FLASH INFO

[Edition mars 2020]

# Coronavirus : Marche arrière sur le jour de carence



« Ce qui ne va pas Monsieur Duss...opt, c'est le planté de bâton »... dans le dos des fonctionnaires.



*L'UNSA appelle bien sûr à la prudence et au respect des consignes du ministère de la Santé.*

**Le ministre de la « Fonction » publique fait marche arrière sur le jour de carence des fonctionnaires dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus. Lamentable pour l'UNSA !!**

En recevant les organisations syndicales il y a quelques jours dans le cadre du Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'Etat du 3 mars, le ministre Olivier Dussopt s'est engagé sur la prise en charge du jour de carence des fonctionnaires dans l'épidémie de Coronavirus qui frappe notre pays.

La parole politique étant ce qu'elle est, il n'aura pas fallu plus de 3 jours pour démentir celle du ministre de la Fonction publique... devenant par la même celui de la « Fonction publique »

Dès lors, au stade de l'évolution actuelle de l'épidémie, si un agent public est diagnostiqué malade du Coronavirus, le ou les jours de carence s'appliqueront.

En revanche, pas de jour de carence pour les fonctionnaires en cas d'arrêt pour mise en prévention, période d'observation, garde d'enfant mineur dont l'école est fermée, l'agent sera placé en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA).

L'UNSA ne peut se satisfaire de ce revirement de situation. Un traitement différencié entre salariés et agents publics n'a aucun sens face à cette épidémie qui frappe, elle, sans discernement de catégorie socioprofessionnelle. A l'heure où tous les responsables appellent à l'unité nationale pour respecter les consignes élémentaires de prévention, le gouvernement serait bien inspiré de donner l'exemple.

Sans attendre, l'UNSA interpelle le secrétaire d'Etat à la Fonction publique afin d'obtenir au plus vite une réunion dédiée.

**Tout le monde a droit à l'UNSA !!**

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision